



# VOUS SOUHAITEZ ÊTRE UN ACTEUR DE LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ?

*Financez un projet vertueux pour le climat !*

## 1 Qu'est-ce que le Label Bas-Carbone ?

Le Label Bas Carbone permet le développement de projets de réductions d'émissions de gaz à effet de serre et/ou de séquestration d'émissions de gaz à effet de serre.

  
**108 projets**  
labellisés

  
**304 400 tonnes de CO<sub>2</sub>**  
évitée ou séquestrée  
d'ici la fin des projets

  
**101 projets forestiers**  
**et 12 projets agricoles**  
en cours de développement

## 2 Qui peut financer les projets labellisés ?

Des entreprises, des collectivités, des associations, des particuliers, etc. Autrement dit, toute personne qui souhaite soutenir des projets avec un impact positif réel et certifié sur le climat. Pour ceux qui le souhaitent, les réductions d'émissions labellisées peuvent être utilisées dans le cadre d'une démarche de compensation carbone volontaire.

## 3 Quel est l'intérêt pour moi, en tant qu'entreprise, de financer un projet ?

En termes de communication, la neutralité carbone devient un point crucial d'attente de la société civile. Un grand nombre d'entreprises ont déjà mis en place une démarche RSE, notamment en réalisant leurs bilans carbone et en élaborant des plans d'action de réduction des émissions. Le financement de projets extérieurs est un levier complémentaire qui peut être intégré dans votre stratégie. Le Label Bas Carbone offre une solution française et territoriale de compensation, qui permet une meilleure communication sur vos

engagements en valorisant des projets intégrés à l'économie du territoire.

À ce jour, 24 grandes entreprises sont déjà partenaires du Label Bas Carbone et se déjà engagées à hauteur de **plus d'un million d'euros**.

  
**45 projets**  
financés

  
**81 400 tonnes de CO<sub>2</sub>**  
évitée ou séquestrée  
financées

## 4 Un label d'Etat ?

Il existe d'autres standards privés internationaux. Le Label Bas Carbone se distingue de ces labels. En effet, le Label Bas Carbone est porté par le Ministère de la Transition Écologique, les méthodes développées dans le cadre du Label Bas Carbone sont robustes et partagées, leurs élaborations ayant rassemblé des experts techniques, des personnes de la société civile et des partenaires.

## 5 Pourquoi financer des projets Label Bas Carbone plutôt que d'autres projets ?

Les projets développés dans le cadre du Label Bas Carbone sont **qualitatifs, locaux**, portés des acteurs du territoire, et outre la réduction d'émissions de GES générée, les projets Label Bas Carbone respectent une intégrité environnementale et génèrent de **nombreux co-bénéfices**.

## 6 Des exemples de projets à labelliser ?

À ce jour, 63 projets forestiers et le premier projet collectif agricole sont en attente de financement. À très court terme, de nouveaux projets sortiront dans les secteurs du bâtiment, des transports et des espaces naturels.

### Mare forestière préservée



Photo issue de projets portés par le CNPF

### AVANT / APRÈS

#### Boisement sur terres agricoles



Photo issue de projets portés par le CNPF

### AVANT / APRÈS

#### Balivage



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.ecologie.gouv.fr/label-bas-carbone](http://www.ecologie.gouv.fr/label-bas-carbone)

Pour toutes questions que vous vous poseriez, se référer aux Questions fréquentes sur le Label